

Les inégalités à l'école

Déclaration du groupe des Associations

Les travaux conduits par notre rapporteur décrivent parfaitement la situation ambivalente du système éducatif de notre pays. Si l'école a réussi dans un certain nombre de domaines qui ne sont pas contestables, force est de constater que, depuis une quinzaine d'années maintenant, elle fait du surplace et ne parvient plus à remplir un certain nombre de missions qui lui sont confiées.

Alors que notre école semble aujourd'hui être essentiellement construite pour tirer les meilleurs vers le haut, pour « élever le plafond », et ce, au prix d'un tri social et culturel, cet avis formule une série de recommandations ambitieuses auxquelles le groupe des associations souscrit pleinement. Elles nous semblent en effet à même de renverser la perspective, c'est-à-dire de construire un système qui élève la base de tous, avec un double bénéfice. Car contrairement aux idées reçues, nous n'avons pas à choisir entre justice sociale et excellence. Bien au contraire, les systèmes scolaires qui combattent le plus énergiquement l'échec scolaire se révèlent également être les plus efficaces.

Le groupe des associations approuve donc l'ensemble des orientations proposées dans cet avis. Nous ne reviendrons ici que sur trois d'entre elles, non pas pour signifier par là-même un quelconque caractère prioritaire, mais bien pour approfondir les positions du groupe des associations sur ces points.

Pour assurer la réussite de tous, l'avis insiste sur la nécessité de conforter l'école maternelle dans sa mission, et de favoriser la socialisation des 2-3 ans. Le groupe des associations soutient bien sûr pleinement cette proposition, mais souhaite rappeler qu'au-delà, il plaide plus largement pour la construction d'une véritable politique publique de la petite enfance, présente sur tous les territoires et qui permette également de relier les différentes formes d'accueil et de garde et l'école maternelle. Beaucoup de choses se jouent en effet dès la petite enfance, notamment l'accès aux langages et à la communication, et les inégalités se développent très tôt. Il est donc impératif d'investir dans ce domaine.

Deuxième point d'attention : prenant acte des limites et du flou qui entourent l'actuel socle commun de connaissance et de compétences, l'avis suggère de le finaliser en déterminant de façon plus cohérente les objectifs d'apprentissage à l'école et au collège. Le groupe des associations juge effectivement indispensable, au vu de son caractère fourre-tout, de travailler et de resserrer les éléments de ce socle, et en appelle à un véritable débat qui nous invite à réfléchir ensemble sur ce qu'il faut savoir à l'école. Penser une école de la scolarité obligatoire nécessite en effet d'en faire évoluer tant les contenus que les structures.

Enfin, le groupe des associations est pleinement en accord avec l'impérieuse nécessité, mise en avant dans l'avis, de reconstruire la formation des enseignants, mais aussi celle, conjointe, de l'ensemble des personnels, dont le nombre ne peut continuer à diminuer sans porter un grave préjudice à la qualité de l'éducation.

Nous souhaitons ici ajouter une piste aux éléments avancés en matière de formations. Il est essentiel d'apprendre aux enseignants à travailler avec l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire, et notamment - au-delà des collectivités territoriales - avec les partenaires associatifs. Ceux-ci sont nombreux à intervenir dans le champ scolaire et périscolaire mais restent encore trop peu associés aux projets éducatifs et pédagogiques. Or, travailler ensemble s'apprend, s'acquiert et s'entretient.

En conclusion, le groupe des associations souhaite remercier le rapporteur pour la grande qualité des travaux réalisés. Il souhaite que cet avis participe de la construction du nécessaire consensus auquel notre pays doit aboutir si nous souhaitons, demain, une école qui rassemble et non une école qui trie.